

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / Avril 2010



n°80

sommaire



TRAVAUX



DÉCHETS



SENIORS



EDITO ETUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE, OÙ EN EST-ON ?

Dans sa déclaration de politique générale, la majorité communale avait inclus une étude épidémiologique afin d'établir les éventuelles influences que pourrait avoir la présence de l'incinérateur sur la santé des gens. Il fallait aussi mettre fin à des rumeurs non fondées qui circulent régulièrement et alarment inutilement nos concitoyens. C'est avec objectivité que des représentants des quatre Communes de l'ouest du Brabant wallon se sont mis autour de la table en compagnie de professeurs, de médecins, de spécialistes en matière de statistiques médicales.

Très vite, on nous a expliqué que la tâche était pratiquement impossible et que les résultats des recherches que nous pourrions effectuer n'auraient aucun caractère de fiabilité. Pourquoi ? Parce que pour qu'une évaluation soit fiable, il faut qu'elle se fasse sur un très large échantillon de personnes et sur une période de 35 à 40 ans ; or, nous ne disposons pas de cette base de données et il faut aussi prendre en compte que nos populations évoluent sensiblement au cours des ans (déménagements dans les deux sens...). En outre, notre santé est déterminée par de multiples éléments : notre patrimoine génétique, notre hygiène de vie, notre

vie professionnelle, notre alimentation, ... Dans ce cadre-là, on estime que la pollution environnementale, et ce fut une surprise pour moi, ne joue pas un rôle majeur : à peine 0,8% d'impact sur la santé, dans les pays occidentaux. Ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que la moyenne des cancers n'est pas plus élevée dans notre village qu'ailleurs en Wallonie. C'est même l'inverse ! Que les filtres de l'incinérateur sont sous contrôle constant et les normes imposées pour les rejets des métaux lourds et autres produits toxiques drastiquement sévères.

On peut sans hésitation affirmer que la seule et importante forme de pollution à Ittre est produite par le charroi qui traverse journallement notre village avec un «point noir» constitué par la sortie de l'autoroute à Haut-Ittre. Forts de ces premières constatations, chaque Commune a établi une sorte de cadastre des pollutions. Cette recherche intéressante nous a permis de découvrir qu'Ittre était largement épargnée dans ce domaine. Une constatation navrante cependant, nos sources, véritable patrimoine naturel de notre village sont presque toutes polluées. Nous avons fait procéder à l'analyse de trois d'entre elles : la source de la rue des Rabots, de la rue Warchay, la «Coulette» sur la RN280

à Haut-Ittre. Seule «La Coulette» est potable et les deux autres sont impropres à la consommation (bactéries et pollution minérale). Sans doute l'installation d'un réseau d'égouttage sur l'ensemble de la Commune pourrait modifier cette situation. Souvent, le changement d'affectation d'un terrain agricole peut avoir une influence sur la nappe phréatique.

La pollution par les véhicules, c'est encore beaucoup plus compliqué. Le plan communal de mobilité devrait nous proposer des solutions dans ce domaine et l'installation d'un rond-point à la sortie de l'E19, fluidifier considérablement la circulation à cet endroit. On y travaille avec l'aide de la Province, de la région Wallonne et un bureau d'études a été désigné.



> Axel François, votre Bourgmestre

Permanences du Bourgmestre tous les samedis matin de 9h30 à 11h30

ADIEU L'HIVER !



Vous êtes nombreux à remercier le personnel communal pour l'efficacité démontrée pour le dégage-ment des routes, des écoles et des commerçants lors de cet hiver particulièrement long.

Vous êtes aussi nombreux à nous poser la question de savoir quel budget a été dépensé pour le salage des routes.

Il faut se rappeler que nous avons eu deux périodes de neige en 2009, une au début de l'année, l'autre en fin d'année. En 2010, durant les mois de janvier et février 2010.

Il existe plusieurs prix pour le sel déneigement :

- En vrac retiré par nos soins : 69,94 € la tonne.
- En big-bag (sel plus performant) et rendu au Hall des travaux : 197,90 €/T
- En sac de 50 kg (204,79 €/T) et en 25 kg (213,75 €/T)

Pour 2009, 257 tonnes ont été épandues pour une somme de 33.024,37 €.

En 2010, 41 tonnes pour une somme de 2877,33 € (sel en vrac).

3 facteurs ont joué pour obtenir un déneigement satisfaisant :

1. L'acquisition de matériels adaptés à nos petites rues de campagne. L'utilisation de 2 tracteurs avec lames et petit distributeur de sel a permis de faire très vite les centres des villages et ensuite les hameaux. Le camion -trémie était ainsi focalisé sur les grands axes. L'emploi des lames permettait aussi de diminuer la quantité de neige et donc la diminution de l'emploi de sel et une efficacité plus grande.
2. De permettre à nos ouvriers et engins de commencer très tôt le matin afin de dégager le plus vite possible les routes sans être ennuyé par le trafic. Un double avantage pour l'efficacité du travail et l'accessibilité de toutes les routes pour nos concitoyens.
3. Il ne faut pas l'oublier, la disponibilité et le dévouement de notre personnel communal qui a chaque instant répondu présent et a effectué à plusieurs reprises des tours de force pour réparer l'un au l'autre matériel. De plus, il ne

faut pas oublier que les chutes de neige sont arrivées les Week-ends.

Prestations pendant les heures normales : 514 heures.

En dehors : 663 h y compris les heures supplémentaires (300 heures).

Pendant l'offensive hivernale, notre commune a été très prévoyante au sujet de l'approvisionnement en sel. Elle a même montré un bel exemple de solidarité communale en soutenant plusieurs communes voisines.

Nous avons également profité de la période hivernale pour améliorer certains bâtiments de notre commune :

LA CURE D'HAUT-ITTRE



Réfection de plusieurs pièces particulièrement dégradées.

Mise en place des vitrines pour faire revenir les pièces religieuses en toute sécurité.

ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

Réalisation et mise en place de barrières avec le sigle de Virginal.



TRAVAUX PRÉVUS À L'ÉCOLE COMMUNALE

Pendant les vacances de Pâques : aménagement de l'arrière.

Les grandes vacances : Aménagement de la cour en face de l'ancienne cure et de l'entrée.



Les travaux du collecteur, de l'égouttage et de la station d'épuration de Virginal avancent malgré le temps. Nous espérons que bientôt un accord interviendra entre la SPGE (initiatrice des travaux d'assainissement) et la SWDE pour avancer à la rue Nils et la Bruyère Tout Vent.



> Christian Fayt, Echevin des travaux

A VOS AGENDAS

CONFÉRENCE SUR LE COMPOSTAGE À DOMICILE

Présentation par Monsieur Vincent GOBBE, le 6 mai 2010 à 19h à la salle Planchette à Ittre

En collaboration avec
la Province du Brabant wallon



VIVE LE PRINTEMPS

Avec le retour des beaux jours, de nombreux travaux sont mis en œuvre avec un objectif : la sécurité de nos concitoyens.

L'AMÉNAGEMENT DU PARKING DE FAUQUEZ



Ce trottoir permettra aux résidents du home de l'Orchidée ainsi qu'aux habitants de la rue de se rendre au hameau de Huleu en toute sécurité. Ce travail est effectué par une entreprise privée.



Vous pouvez nous aider dans votre rue en fleurissant vos façades, la chapelle de votre quartier ou de votre hameau.

Nous profitons des travaux à la rue Catala pour créer avec le Service des Travaux un trottoir non prévu dans le plan initial.

J'ai insisté pour le créer car il est indispensable pour de nombreux piétons et enfants qui empruntent cette route sans aucune sécurité. De plus, lors de la visite ce 19 mars, le responsable de la sécurité de la Région wallonne a marqué son accord pour élaborer certaines infrastructures pour essayer de limiter la vitesse et embellir avec des parterres cette route importante.



UN PRINTEMPS FLEURI

Avec les premiers soleils, voilà revenu le temps de nos œufs et lapins dans nos parterres accompagnés bientôt par des crocus, tulipes, narcisses, ...



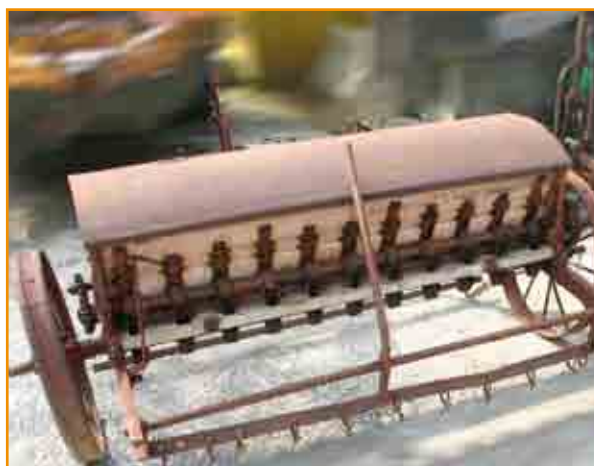
LA RÉFECTION DU TROTTOIR DE LA RUE CATALA



Nous maintiendrons à la demande de nombreuses personnes les vieux outils sur nos ronds-points et en plus nous mettrons en valeur nos chapelles.



LA CRÉATION D'UN TROTTOIR À LA RUE DES RABOTS



Cette année, nous participerons encore à la compétition provinciale des villages fleuris. Pour au moins conserver notre prix de l'année passée et pourquoi ne pas améliorer notre résultat.



LES DÉCHETS



Est-ce là que vous souhaiteriez faire une pause en promenade ?



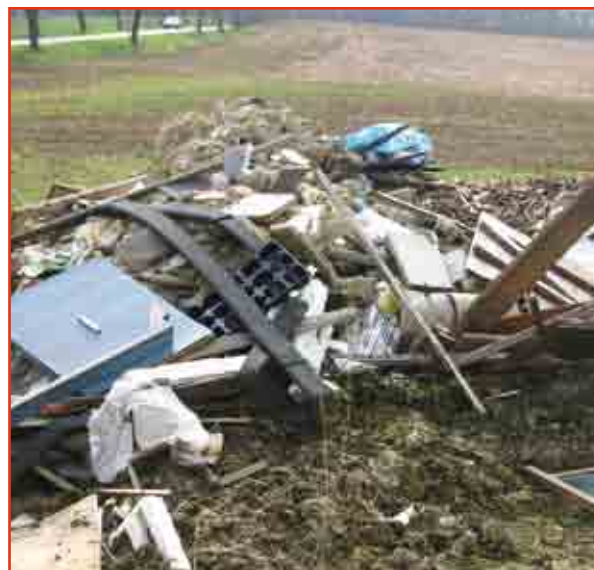
Voilà ce que l'on peut « admirer » à l'orée d'un chemin champêtre... Qui sont ces inciviques ?



Domage que « le Bon dieu qui croque » n'ait pas pris les n° de plaque... de ceux qui ne savent pas lire!



Et dire qu'il y a un parc à conteneurs GRATUIT! Mon grand-père dirait : la fainéantise est toujours associée à l'imbécillité. Que faites-vous de nos campagnes ?



Même si ce n'est pas vous, mais, si près de chez vous, un peu de courage, des gants, un sac poubelle à 1EURO et VOTRE environnement immédiat en est amélioré !



Nos bords de routes ne sont pas les réceptacles des détrit. Et les agriculteurs ne sont pas vos domestiques!!



> Marie-Claire Godeau-Bougard,
Officier de l'Etat-civil

DÉPÔTS SAUVAGES SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE

Je vous avais promis des mesures drastiques pour éradiquer ce phénomène.

C'est chose faite et ce n'est qu'un début. Plusieurs personnes ont été identifiées par nos services de police. Des amendes lourdes et totalement dissuasives seront appliquées avec la plus ferme sévérité.

> Axel François, votre Bourgmestre

RAPPEL URGENT



PHOTO PRISE LE MARDI
23 MARS À 15H34

Ce sac n'était pas le seul sorti trop tôt et donc déchiré, quasi sur la voie publique. C'est une OBLIGATION de RESPECTER les règlements communaux.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ARTICLE 87 - DE L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les sacs poubelles visés au premier paragraphe devront être hermétiquement fermés. Ils ne pourront être placés sur la voie publique que devant l'immeuble desservi, et uniquement à partir de 18 heures la veille du jour de ramassage, en prenant toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques, à l'alignement des propriétés de manière à ne pas gêner la circulation et à être parfaitement visibles de la rue.

«IDEM PAPERS» RENCONTRE SES VOISINS...

Ce mercredi 24 mars, la nouvelle équipe, à la tête des papeteries de Virginal, posait un geste original et sympathique.

Dans une ambiance conviviale, en présence du Bourgmestre et de l'Echevin des travaux, M. Tans, Administrateur Délégué, M. Bernard, Directeur d'Usine, et M. Marneffe, Administrateur, répondaient aux questions des riverains soucieux de la qualité de leur environnement et présentaient leur projet commercial et industriel pour l'avenir.

Beaucoup d'enthousiasme, un dynamisme évident et une véritable diversification des produits inscrite dans une démarche de qualité continue devraient permettre à nos papeteries de relever et réussir ce nouveau défi.

La nouvelle unité de co-génération qui sera prochainement implantée sur le site devrait faire diminuer les coûts de production. Il existe aussi une véritable volonté d'utiliser davantage le canal pour le déplacement des marchandises.

Mais tout cela, vous pourrez le découvrir vous-mêmes en participant aux portes ouvertes qui auront lieu dans le courant du mois de mai.

> **Axel François, votre Bourgmestre**



LA VIERGE VANDALISÉE !!!

Encore un acte de vandalisme totalement imbécile !

Il y a un an à peine, la statue de la vierge, située dans le petit parc autour de l'église d'Ittre était victime d'un acte de vandalisme particulièrement odieux ; arrachée de son socle, elle avait été décapitée pour qu'il ne soit plus possible de la réparer.

Lors de la fête du 15 août, devant la foule souriante des paroissiens, le Bourgmestre inaugurerait avec émotion la nouvelle statue, œuvre d'un artiste du Brabant wallon.

Aujourd'hui, comme vous pouvez le constater, le ou les imbéciles ont récidivé. Cet acte de grande lâcheté perpétré sous le couvert «courageux» de l'anonymat ne nous rassure pas quant à la qualité de la nature humaine.

Un procès verbal a été rédigé par notre antenne de police et l'enquête est en cours...

> **Axel François, votre Bourgmestre**



LES FESTIVITÉS DU CANAL, 1^{ER} ET 2 MAI 2010

LE CANAL RELIE LES PROVINCES DE HAINAUT ET DU BRABANT WALLON LE TEMPS D'UN WEEK-END !

Le Syndicat d'Initiative d'Ittre a mis en place une collaboration avec l'Office du Tourisme de Braine le Comte afin de rapprocher ces communes limitrophes et pourtant séparées par la frontière entre le Brabant wallon et le Hainaut.

Bien qu'étant situées l'une à côté de l'autre, les communes se tournent le dos car elles travaillent davantage avec la Maison du Tourisme dont elles font partie. Il en existe 42 en Wallonie, elles regroupent au minimum 2 communes d'une même province. Braine le Comte fait partie de la Maison du Tourisme du Parc des canaux et châteaux (avec Chapelle-lez-Herlaimont, Ecaussines, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignie). Ittre est regroupée dans la Maison du Tourisme du Roman País avec Braine-le-Château, Nivelles, Rebecq et Tubize.

Leurs entités touristiques ont donc décidé de travailler main dans la main pour faire découvrir leurs atouts respectifs aux visiteurs. **Deux événements incontournables, jusqu'alors en concurrence, seront reliés grâce à des promenades en bateau et en train touristique à un prix démocratique.** Les festivités du canal se déroulent les 1^{er} et 2 mai prochains en même temps que la célèbre bro-

cante de Ronquières du 1^{er} mai. Cette liaison, le 1^{er} mai, permettra de rejoindre l'autre site en 30 minutes. Le trajet coûtera l'euro symbolique. Des représentants touristiques de chaque commune tiendront un stand commun d'information sur le site de l'écluse 5F à Ittre et dans le marché des produits wallons, dans le centre de Ronquières.



TENNIS : INFORMATION SAISON 2010

EXTRAIT DU RÈGLEMENT COMMUNAL 2010

Art. 3. : Le droit d'accès aux terrains est fixé, actuellement, à la somme annuelle de :

- **15 €** par enfant de moins de 14 ans.
- **25 €** pour les personnes habitant la commune (chaque personne recevra gratuitement, pour l'ensemble de la saison, avec sa carte de membre, trois cartons permettant l'accès des terrains à trois invités de son choix).
- **100 €** pour la carte d'entreprise (pour toute la saison et par société).
- **80 €** pour les familles nombreuses (3 enfants et plus).
- **75 €** pour les personnes non domiciliées dans la commune.
- **30 €** pour les enfants de moins de 14 ans non domiciliés dans la commune.
- Des cartes «d'invité» sont vendues, auprès du Secrétariat communal, au prix de 2 €.
- La personne qui aura acquitté sa cotisation recevra une carte personnalisée qui lui permettra d'avoir accès aux installations.

Art. 3bis : Les écoles de tennis ainsi que les clubs peuvent, sur demande, souscrire une convention particulière avec l'administration communale afin de pouvoir bénéficier d'un tarif adapté.



TENNIS SAISON 2010

Demande d'inscription

NOM (*en imprimé*)

PRENOM (*en imprimé*)

Adresse

Date de naissance.....

Téléphone/GSM

Date :.....

Signature (*)

Joindre une photo
d'identité

(*) Pour enfant mineur, signature des parents

LES SENIORS À BINCHE



Le jeudi 11 mars, les seniors partaient à la découverte de la ville de Binche.

Première incontournable étape dans la cité du carnaval : **le musée du masque**. Celui-ci est installé dans l'ancien collège des Augustins, ensemble architectural qui remonte au 13^{ème} siècle. On y admire l'univers fascinant et mystérieux des masques et déguisements venus des cinq continents. Ensuite, relais gastronomique oblige... visite du **musée de la brasserie** avec la dégustation de spécialités culinaires locales : notamment, les fameux carbonades fabrication maison, arrosés par la célèbre « Binchoise », la brune, la blonde et la fameuse « Rose des Remparts », médaille d'or au festival de la bière de Chicago « Si vo plai ! ».

Des remparts, parlons-en ; magnifiquement restaurés grâce aux fonds européens, ils redonnent à la ville ce côté médiéval avec son charme piquant ; piquant comme le vent du nord qui nous a accompagné pendant toute la promenade.

Ensuite, réception chaleureuse à la maison communale par l'échevin du tourisme qui s'appelle... Fayt (le frère du nôtre). Petit moment de détente quand notre bourgmestre « faisait son malin » en

s'installant dans le fauteuil maïoral de son collègue.

Rebelote gastronomique sur la place de Binche à l'invitation de l'office du tourisme local.

Quel agréable accueil. On reviendra et, pourquoi pas, le jour du mardi gras... ?

> Axel François, votre Bourgmestre



PROCHAINEMENT

GAND : le 22 AVRIL

SERRES DE LAEKEN : le 06 MAI

Infos : M. Deghorain 0475/59 86 05

ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES AÎNÉS

Madame, Monsieur,

Nous vivons de plus en plus vieux ! C'est une très bonne nouvelle...

Malheureusement, certains d'entre nous négligent, parfois, d'entretenir ce corps avec lequel ils vont pourtant « cohabiter », pendant de longues années. Sous prétexte que l'on est plus âgé, on arrête de pratiquer des activités physiques.

Et pourtant, faire du sport, c'est entretenir sa santé tout en maintenant des rapports sociaux, des contacts, avec d'autres personnes.

Nous proposons différentes activités :

- Marche
- Natation
- Gymnastique d'entretien
- Promenades à thèmes
- Tennis de table
- Jeu de pétanque
- Yoga
- Autre :

Plusieurs choix sont possibles, bien sûr.

Afin de vous soumettre concrètement un projet plus complet, nous désirons savoir quelle(s) proposition(s) rejoignent les souhaits d'une partie d'entre vous. Si c'est le cas, transmettez-nous le talon ci-dessous complété ; nous reprendrons contact avec vous.

Nom et prénom :
 Adresse :
 Tél.:

A envoyer à l'adresse suivante :

**Axel François, Echevin des Aînés
 Administration Communale, rue Planchette, 2 à 1460 Ittre.**

CPAS : LOGEMENTS MOYENS

AVIS AUX CANDIDATS LOCATAIRES

LOCATION DE LOGEMENTS MOYENS par les HBM

Les Habitations Sociales du Roman Païs vous font savoir par l'intermédiaire de votre CPAS que toute une série d logements moyens disponibles dans le centre et l'Ouest du Brabant wallon.

POUR QUI ?

Pour les candidats locataires qui n'ont pas la possibilité d'accéder au logement social mais qui recherchent un logement public et qui sont dans les catégories de revenus ci-dessous.

	MINIMUM	MAXIMUM
personne seule	24.100,00 €	37.300,00 €
ménage	30.100,00 €	45.200,00 €

Ces montants sont à majorer de 2.200 € par enfant à charge.

Les chiffres pris en compte sont les revenus imposables.

Les ménages en demande ne peuvent détenir un logement en pleine propriété ou en usufruit.

OU ET COMBIEN ?

APPARTEMENTS/LIEU	1 CHAMBRE	2 CHAMBRES	3 CHAMBRES
BRAINE-LALLEUD	0	10	0
NIVELLES	0	26	4
TUBIZE	4	0	0
WATERLOO	0	20	0

COMMENT FAIRE ?

Soit s'adresser directement aux Habitations sociales du Roman Païs au 067/88 84 84.

Accueil du lundi au jeudi de 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures et le vendredi de 9 à 12 heures.
 Allée des Aubépines, 2 à 1400 NIVELLES

Soit au 067/64 71 67, Permanences sociales du CPAS de Ittre les mardis et jeudis de 9 à 11h30 sur RDV.

LAURÉATS DU TRAVAIL FÊTÉS LE 4 MARS 2010



Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques dizaines d'années, accéder à la médaille du travail, était un honneur. Aujourd'hui, c'est toujours un honneur, mais c'est surtout un exploit. Posséder un emploi et le garder, c'est actuellement la véritable richesse d'un homme.

Le travail, ce n'est pas seulement ce qui nous permet de vivre, c'est aussi ce qui nous permet d'exister. Exister par rapport aux autres et par rapport à soi-même. On l'oublie trop souvent et on a tort de s'étonner quand, suite à un licenciement, un homme en rupture de dignité, décide de mettre un terme à son existence. Rassurez-vous je ne vais pas continuer dans le même registre et ternir cette agréable soirée par des propos déprimants.

Je voulais simplement vous rappeler comme l'avait si bien dit et bien longtemps avant moi, le célèbre fabu-

liste Jean de La Fontaine : « Le travail est un trésor ». Vous avez tous des carrières professionnelles intéressantes, chacun dans le domaine où vous étiez le plus performant. Vous êtes tous des travailleurs, que vous soyez cadres, P.D.G., employés de bureau, ouvriers d'usine, vous êtes tous respectables et respectés ; parce que chacun d'entre vous, du plus « petit » au plus « grand » ; vous êtes un rouage indispensable de la société.

C'est pourquoi, vous retrouvez tous, réunis dans une même salle est très symbolique, comme j'ai voulu que soit symbolique le très joli cadeau que l'administration va vous offrir. C'est un cadeau qui porte en lui l'art de relativiser l'importance des choses... nous vous offrons une horloge et un calendrier.

> **Axel François, votre Bourgmestre**

INVITATION

Forts du succès rencontré par la première édition du « **grand concours d'Orthographe pour adultes** », le PAC et l'Administration Communale s'associent pour en organiser la seconde édition qui aura lieu le **samedi 24 avril 2010**.

Venez tester, en notre compagnie, vos connaissances orthographiques et défier les pièges de la grammaire française dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous à 10h30 à l'école communale d'Ittre, rue Jean Jolly, 2.

!!! Nous vous attendons nombreux !!!

Pour tout renseignement et réservation (avant, 19 avril) : Frédérique Joris au 067/79 43 38 ou f.joris@ittre.be

SOLIDARITÉ PALESTINE

Ce **dimanche 28 mars**, le Collège communal s'est associé à l'initiative de l'Association ittroise pour la « Paix Juste au Proche-Orient » (PJPO) afin de commémorer le 34ème anniversaire de la répression des Palestiniens d'Israël contre la colonisation et la spoliation de leurs terres.

Cette cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère de tristesse et de colère.

Dans la tristesse, parce que la situation en Palestine continue à se dégrader profondément, en particulier en raison de la colonisation intense et illégale de Jérusalem-Est.

Dans la colère, parce que la communauté internationale manifeste son incapacité politique à remédier à cette situation vieille de plus de 40 ans et qui gangrène progressivement tout le Proche-Orient.

Que faire, au plan local, devant un tel déni de la justice internationale et du droit public international ?

Il nous appartient, notamment, de nous mobiliser et de faire savoir, là où nous le pouvons, notre indignation.

> **Claude Debrulle, Echevin de la Solidarité internationale**



axes majeurs : intégration de la nature dans tous les secteurs d'activités, augmentation des zones protégées, protection des espèces menacées (...).

Pour en savoir plus sur notre position dans ce domaine, voir <http://ittre.ecolo.be/index.php>

> **Pour la locale ECOLO d'Ittre, P. Perniaux**

EXPRESSION POLITIQUE : ECOLO

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET VOLONTARISTE D'IMPLANTATION DES PARCS ÉOLIENS

C'est sous la législature Arc-en-ciel que le Gouvernement wallon a pris les premières mesures **pour encourager le développement des projets éoliens**. Le mécanisme des certificats verts, le cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes...

Toutefois, **ces premières mesures montrent leurs limites depuis quelques années** : le cadre de référence édicté en 2002 a vieilli et doit impérativement être actualisé au regard notamment de l'expérience accumulée depuis lors (études d'incidences, études oiseaux...) et de l'évolution des technologies (les machines sont beaucoup plus puissantes qu'auparavant)...

Ecolo propose de développer une stratégie d'implantation des éoliennes qui repose sur deux axes.

Au niveau régional, Ecolo propose de **définir**, sur une base objective et participative, **des zones favorables aux parcs éoliens**. Dans ces zones jugées propices, Ecolo propose de développer une politique foncière volontariste (**expropriation, préemption...**) et de faciliter l'accès au sol et aux raccordements électriques. Parallèlement, il convient de limiter plus strictement la taille des zones d'exclusion liées à la navigation aérienne civile, restreindre les zones interdites à cause des activités militaires et permettre l'insertion dans ces zones d'activités militaires de petits espaces où l'implantation d'éoliennes serait néanmoins permise. Dans l'attente de la délimitation des zones favorables aux éoliennes, Ecolo suggère d'**adapter le cadre de référence régional sur les éoliennes**, d'une part pour favoriser l'intégration de parcs de grande puissance dans les paysages qui peuvent accepter des éléments verticaux de grande taille, et d'autre part pour encadrer l'implantation harmonieuse d'éoliennes plus petites et plus décentralisées dans les paysages plus sensibles aux éléments de grande verticalité.

La Région wallonne doit jouer un rôle de premier plan dans la production (d'énergies renouvelables) pour atteindre et si possible dépasser cet objectif (de 13%). (...) L'investissement dans ce secteur (des énergies renouvelables) constitue ainsi un axe important de l'alliance emploi-environnement.

La fixation de nouveaux quotas (de certificats verts) pour la période 2010-2020 (...) doit viser à atteindre au minimum 8.000 GWh de d'origine renouvelable.

Au niveau communal ou du bassin de vie, Ecolo souhaite **encourager les partenariats public-privé** et promouvoir la production décentralisée d'électricité verte en encourageant la participation citoyenne dans la production d'énergies renouvelables (par exemple via des sociétés coopératives citoyennes) »

Outre l'actualisation du cadre de référence, les engagements pertinents en matière d'éolien devraient être les suivants :

- « Développer une politique foncière au service des objectifs du développement durable du territoire ».
- « Valoriser les paysages et les espaces naturels dans le respect de la Convention européenne du paysage ».
- « Mieux protéger les paysages par l'inscription de nouveaux périmètres d'intérêt paysager et de points de vue remarquables ».
- « Favoriser la protection et la valorisation des espaces ruraux et agricoles ».
- « Favoriser la participation citoyenne dans les projets de développement des énergies renouvelables (éolien, biomasse, bois-énergie,...), grâce à des formules adaptées telles que les coopératives ».
- « Œuvrer dans une perspective de moyen terme en faveur de l'augmentation de la capacité du réseau de manière à permettre le raccordement de l'ensemble des sources décentralisées nécessaires au respect de nos objectifs européens ».

Enfin, la préservation de l'environnement doit figurer également en bonne place. Des engagements gouvernementaux influençant le développement éolien sont également importants :

- « Poursuivre, dans la dynamique initiée par le Plan Air-Climat et le Plan pour la maîtrise durable de l'énergie, une stratégie qui permette de réduire nos émissions (de gaz à effet de serre) de 30% d'ici 2020 et de 80 à 95% d'ici 2050 ».
- « Réaliser des actions transversales de réduction des pollutions diffuses et des pollutions industrielles de 50% d'ici à 2020 ».
- « Développer un plan régional transversal décliné à l'échelon local pour garantir la biodiversité et préserver la nature. (...) Ce plan se basera sur trois

INVITATION AUX ENFANTS DE NOS ÉCOLES

Le mercredi 28 avril prochain aura lieu la 7^{ème} édition du « **grand prix d'Orthographe Gustave Barbier** » réservé aux enfants de 6^{ème} primaire.

Chaque année, des élèves venus des quatre coins du Brabant wallon (en moyenne entre 120 et 150 participants) nous rejoignent dans la salle polyvalente de Virginal pour participer à cette épreuve.

Régulièrement les enfants de nos écoles des deux réseaux d'enseignement participent à ce concours dans lequel, souvent, certains s'illustrent brillamment, au plus grand plaisir et à la plus grande fierté de leurs enseignants, de leurs parents et de leur Bourgmestre...

Nous comptons, bien entendu, sur la présence massive des écoliers de notre village à cette manifestation culturelle dont la seule ambition est d'attirer l'attention de la communauté éducative (au sens large) sur l'importance de l'orthographe.

Tous les enfants domiciliés mais non scolarisés dans notre commune sont également les bienvenus... Ils peuvent s'inscrire en téléphonant à **Madame Frédérique Joris au 067/79 43 38** ou en lui envoyant un courriel à l'adresse suivante : f.joris@ittre.be

> **Pour le Collège,
Axel François, votre Bourgmestre**

APPEL À CANDIDATURES

Dans le Bulletin précédent, un premier appel à candidatures avait été lancé pour compléter la composition de différents Conseils consultatifs en place depuis 2007.

Ce premier appel portait sur 11 places à pourvoir. Depuis lors, 5 candidatures ont été soumises à la délibération du Conseil communal de ce 30 mars 2010.

Restent encore des postes à pourvoir pour lesquels nous recherchons toujours des représentants de la société « civile » :

- Conseil de l'économie durable : 1 personne
- Conseil du budget participatif : 3 personnes
- Conseil de la mobilité réduite : 3 personnes
- Conseil des sports : 1 personne

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler l'importance de cette participation citoyenne. Dans ces différentes compétences communales, il s'agit, pour ces conseils, de donner des avis ou proposer des actions auxquelles le Collège communal doit donner une suite motivée.

Il en sera particulièrement ainsi dans une innovation qu'est le « budget participatif ». Il s'agira, par exemple, de fournir un avis sur des économies possibles, sur des aménagements prioritaires dans tel ou tel quartier, sur des investissements à privilégier, ...

Les candidatures écrites sont à adresser à :

Claude Debrulle, Echevin de la participation
Rue de la Planchette, 2 à 1460 Ittre
ou par courriel : c.debrulle@ittre.be

AVERTISSEMENT : CHIENS ERRANTS

Il est interdit de laisser des chiens errer sans surveillance dans les rues de notre village. **Je tiens à vous rappeler ce point essentiel de notre règlement de police. En cas d'accident, de morsures, de dégâts votre responsabilité sera engagée.** Des événements fréquents et notamment des agressions aux conséquences dramatiques sur des enfants ont poussé la plupart des Communes de Wallonie à prendre des mesures. Actuellement deux chiens de grande taille divaguent en soirée et ont été repérés rue de Gaesbecq.

Voici leur signalement :

L'un, ressemble à un malinois de couleur gris foncé avec deux tâches blanches sur le poitrail. L'autre ressemble à un dogue avec une tête de pitbull de couleur brun clair unie.

Vu le danger encouru par les personnes qui croiseraient ces animaux, il est demandé à toute personne ayant des informations en relation avec ces chiens de prendre rapidement contact avec l'Antenne de police d'Ittre au **067/64 75 78**.

ANIMATIONS VACANCES

Vous êtes intéressés par nos Animations Vacances, les stages organisés en collaboration avec l'Administration Communale ou encore les activités extrascolaires ?

Vous avez une adresse mail et vous aimeriez recevoir les informations et/ou documents d'inscription de manière directe ? Alors, renvoyez nous ce message par mail à l'adresse suivante : f.joris@ittre.be

Je soussigné(e)
Parent de
Domiciliée à :
rue n°
Élève de l'école
de
Souhaite recevoir les informations concernant :

- Les Animations Vacances de l'Administration Communale
- Les stages en collaboration avec l'Administration Communale
- Les activités extrascolaires de l'Administration Communale
- L'accueil « garderie » durant les vacances scolaires à la « Maison Chabeau »



NAISSANCES

MORUE JADE : née à UCCLÉ, le 9/02/2010

GODART SARA : née à HAL, le 15/02/2010

DE BLUTS MATHIAS : né à BRAINE-L'ALLEUD, le 17/02/2010

DEBROUX FLORIAN : né à BRAINE-L'ALLEUD, le 24/02/2010

DESALLE VICTORIN : né à ANDERLECHT, le 1/03/2010

DE RAIKEM MATHIEU : né à BRAINE-L'ALLEUD, le 2/03/2010

DECHEF RAPHAËL : né à BRAINE-L'ALLEUD, le 7/03/2010

DE TIÈGE ELIOTT : né à ANDERLECHT, le 13/03/2010

DÉCÈS

MINNE ALBERT : décédé à ITTRE, le 26/02/2010

HOSTE MADELEINE : décédée à BRAINE-L'ALLEUD, le 3/03/2010

BRANQUART YVON : décédé à ITTRE, le 5/03/2010

SCHEPERS JOSÉ : décédé à LA LOUVIERE, le 11/03/2010

PELSENEER JEANNE : décédée à ITTRE, le 12/03/2010

CAMBIER ROBERT : décédé à ITTRE, le 15/03/2010

CINELLO ELIANE : décédée à LA LOUVIERE, le 17/03/2010

HAUTPHENNE BERTHE : décédée à ITTRE, le 19/03/2010

TORDEUR MARIE : décédée à ITTRE, le 21/03/2010



> **Marie-Claire Godeau-Bougard,**
Officier de l'Etat-civil

**LES ANIMATIONS VACANCES DE CET
ÉTÉ 2010 AURONT LIEU DU 5 AU 16
JUILLET ET DU 16 AU 27 AOÛT**

Prochain Conseil Communal

**LE MARDI 27 AVRIL 2010 À 19H SALLE
DES MARIAGES**

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme, de la participation et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Delphine Delattre d'Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**